REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

ADDENDUM N°1

REALISATION DES PRESTATIONS DE TRAVAUX NEUFS SUR RESEAU D'EAU (EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE) POUR LES DEPARTEMENTS DU LITTORAL, ATLANTIQUE, OUEME-PLATEAU, BORGOU-ALIBORI ET ATACORA-DONGA, EN ACCORD-CADRE DE TROIS ANS, A BONS DE COMMANDE

Référence du DAO : T_DECR_127172

BON A LANCER

Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Source de financement : Fonds propres

Novembre 2026

ADDENDUM N°1

Objet : Réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (extension de réseau d'eau potable) pour les Départements du Littoral, Atlantique, Ouémé-Plateau, Borgou-Alibori et Atacora-Donga, en accord-cadre de trois ans, à bons de commande.

Référence SIGMAP : T_DECR_127172

Avis d'appel d'offres : N°042/26/SONEB/DG/DECR/CCMP/PRMP/SPMP/CK

Le présent addendum a pour objet de modifier certaines dispositions du dossier d'appel d'offres (DAO).

Les modifications (en gras et soulignées) du DAO sont les suivantes :

- ✓ Au niveau de la section II : formulaires de soumission :

Page 90 ; 1-Extensions de réseau : DN ≤ 100 : bien vouloir lire

N° Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix unitaires HTVA (FCFA)	Prix Total H TVA (FCFA)
				En chiffre	En chiffre
II- ACTIVITES SECONDAIRES					
16	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)	**m^3**	3%		

Page 91 ; 2- Extensions de réseau : 150 ≤ DN ≤ 225 : bien vouloir lire

N° Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix unitaires HTVA (FCFA)	Prix Total H TVA (FCFA)
				En chiffre	En chiffre
II- ACTIVITES SECONDAIRES					
15	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)	**m^3**	3%		

Page 93 ; 3- Extensions de réseau : 250 ≤ DN ≤ 315 : bien vouloir lire

BON A LANCER

N° Prix	Désignation des ouvrages	Unité	Quantité	Prix unitaires HTVA (FCFA)	Prix Total H TVA (FCFA)
				En chiffre	En chiffre
II- ACTIVITES SECONDAIRES					
13	Plus-value pour fourniture et pose de sable fin pour lit de pose	**m^3**	3%		

BON A LANCER

NB : Toutes les autres stipulations du DAO qui ne sont pas modifiées par le présent addendum, demeurent en vigueur et continuent de produire leur effet entier.

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
SONEB

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics